L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 12 AVRIL 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 12 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Conti et Bourbon, *vaches* forfaits.

Par R. M. & S. J. Montgomery, au No 207 rue du Canal, près Remparts.

Par Hofman, Marks & Co, au No 33 de la rue des Magasins, marchandises sèches, lingerie, "notions", bonneterie, &c.

Meubles.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente importante, sans limite ni réserve, de meubles tout neufs que doivent vendre Selles & Matoches, encanteurs, JEUDI 13 avril 1876, à 11 heures A. M. aux résidences Nos 122 & 124 rue Champs-Elysées, entre Craps et Amour.

SPECTACLES.

Mercredi, 12 Avril.

ACADÉMIE—La Fille de Mme Angot.

VARIETES—A midi et le soir, The Models of Wall street.

Le conflit du Rio Grande.

Le Mexique est l'homme malade du Nouveau-Monde, il est vrai qu'il n'est pas seul et qu'il a pas mal de cousins dans l'Amérique Centrale et dans l'Amérique du Sud qui ne sont pas en meilleure santé que lui. On dirait que les républiques hispano-américaines semblent prendre à tâche de démontrer que les races latines ne sont pas aptes au *self government* et de justifier prématurément l'application de la fameuse doctrine de la "destinée manifeste" qui les voue à une absorption graduelle par la grande république anglo-saxonne de l'Amérique du Nord.

Ce qui vient de se passer au Mexique depuis quelques mois, fournit ample matière à réflexion.

Suivant l'exemple de ses prédécesseurs —exemple qui est passé à l'état de tradition,—le président mexicain, Lerdo de Tejada, se disposait à user et à abuser de son pouvoir pour le garder, c'est-à-dire pour se faire réélire. Cette prétention, bien que tout-à-fait conforme aux usages et aux précédents, a mécontenté M. Porfirio Diaz aspirant à la présidence qui considérait que son tour était venu. Il a donc conspiré d'abord puis, ensuite, réfugié sur le territoire des Etats-Unis, il a organisé une vaste révolution, avec d'autant plus de facilités qu'il a trouvé tout prêts à se prononcer une quantité de chefs qui comptent bien, en se révoltant, servir leur propre ambition plutôt que la sienne et qui lui disputeront les fruits de la victoire s'ils ne peuvent s'entendre avec lui pour les partager.

Le gouvernement attaqué par les révoltés, pris un peu au dépourvu par l'étendue du mouvement, perd la tête et commet des fautes analogues à celles qui ont conduit ses prédécesseurs à leur chûte.

Les levées d'hommes faites par les moyens les plus brutaux, les emprunts forcés ne servent qu'à augmenter le nombre des mécontents, et les recrues incorporées de force ne peuvent remplacer les nombreux corps qui passent aux révoltés.

Nous voyons se reproduire la même vieille histoire bien connue que nous avons vu se répéter cinquante fois, depuis que le Mexique a passé de la domination espagnole qui lui assurait, à défaut de la liberté, l'ordre, la civilisation et la prospérité, à un régime démagogique qui ne lui a pas donné la liberté tant sans faut, mais qui y a fait régner l'anarchie et la barbarie.

Si les Mexicains avaient respecté les droits des étrangers établis parmi eux, ils eussent pu se livrer perpétuellement à leur passe-temps favori, la guerre civile, sans que les autres puissances y eussent trouvé à redire. Mais gouvernements réguliers et révoltés semblaient avoir aussi peu de souci les uns que les autres du droit des gens, et le nombre et la fréquence des outrages commis contre les personnes et les propriétés des résidents étrangers, avaient, depuis longtemps, dépassé toutes les limites permises, lorsque l'intervention combinée de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne fut organisée pour y mettre un terme.

On a attribué au gouvernement de Napoléon III des motifs secrets d'un caractère peu honorable pour expliquer l'expédition du Mexique. Nous ne savons ce qu'il y avait de fondé dans ce qu'on a allégué à propos de la créance Jecker, car nous n'avons jamais vu produire aucune preuve, mais ce que nous savons pertinemment, placés comme nous l'étions à portée de connaître, et d'enregistrer les plaintes des français et autres étrangers qui avaient été, au Mexique, l'objet d'outrages ou de spoliations sans nom, c'est qu'il y avait plûtôt mille griefs qu'un pour justifier une intervention de la part des puissances européennes dans le but de faire comprendre aux Mexicains la nécessité de respecter les principes de droit qui forment le code international des nations civilisées.

Nous ne reviendrons pas sur les causes qui ont fait aboutir l'intervention à un si triste dénouement, nous nous sommes expliqués à ce sujet plus d'une fois; mais les événements qui se sont passés depuis lors, au Mexique, nous confirment dans l'opinion que nous avions exprimée qu'il y avait dans cette intervention de la France une grande pensée civilisatrice et qu'il est profondément regrettable, dans l'intérêt de toute la partie hispano-américaine du Nouveau Monde, qu'elle n'ait pas réussi.

Si l'intervention française au Mexique a été vue d'un oeil jaloux par les Etats-Unis, ce n'est pas seulement parce qu'ils y voyaient un appui moral, donné aux Etats confédérés, mais c'est encore parce qu'il leur déplaisait que la France les devançât dans un rôle qu'ils s'étaient réservé.

Le moment est-il venu pour la république américaine de reprendre ce rôle que la France a été forcée d'abandonner, il y a quelques années, et d'intervenir au milieu de cette guerre civile presque générale qui met de nouveau en péril les existences et les fortunes des citoyens américains et de tous les étrangers? Il y aurait sûrement une contradiction de la part du gouvernement qui insiste pour que la France retire ses troupes du Mexique, à y envoyer les siennes pour venger des griefs antiques à ceux qu'avait cette puissance. Mais les contradictions sont chose naturelle en politique, l'intérêt étant presque toujours le mobile des gouvernements, et les intérêts changeant incessamment avec les circonstances.

Seulement, il est peu dans la nature et dans les traditions du gouvernement des Etats-Unis de se faire le champion du droit des gens et de faire la guerre dans un pur esprit de civilisation. La protection des citoyens américains lésés, ne serait pas aujourd'hui-un motif suffisant d'intervention puisque voilà plus de trente ans que les mêmes outrages se répètent sans avoir été suivis d'autres effets que de vagues et banales remontrances. Voici à ce propos un passage significatif d'une dépêche spéciale adressée de San Antonio au *Republican* de notre ville, organe de l'administration fédérale :

"Le commandant de poste a reçu pour instructions de rester strictement neutre dans tout ce qui se passe de l'autre côté de la rivière parce que des marchands faisant des affaires au Mexique sont alliés s'y établirent connaissant parfaitement la coutume du pays au sujet des contributions forcées en temps de révolution et parce que les Etats-Unis n'ont pas plus de droit d'envoyer des troupes à New Laredo, pour la protection des dits marchands qu'ils n'ont auraient d'en envoyer à Mexico pour un semblable objet.

Il semble résulter de là que le gouvernement américain ne serait pas intervenu pour protéger la bourse de ses nationaux, mais, comme on l'a vu hier, des coups de fusil ont été tirés du bord mexicain du Rio Grande sur les habitants de Laredo et sur les troupes fédérales postées sur la rive américaine, le commandant fédéral a riposté par des coups de canon et un combat véritable s'est engagé. Voilà un *casus belli* bien clair. Est-ce à l'imbécilité d'un chef subalterne mexicain ou à quelque combinaison machiavélique que ce conflit doit être attribué, c'est ce que la suite éclaircira.

Mais il nous semble qu'il convient d'attendre des informations précises sur l'origine et le caractère du conflit, avant de réclamer, au nom de l'honneur américain outragé, une guerre immédiate contre la république voisine.

Une guerre étrangère ferait trop bien l'affaire de Mr. Grant pour qu'il n'y ait pas lieu de soupçonner quelque machination ténébreuse, ayant en pour objet de précipiter un conflit qui rendit une guerre presqu'inévitable.

Il y a bien des choses suspectes dans ce qui se passe sur les bords du Rio Grande. Diaz a préparé son mouvement de Brownsville et, tandis que les autorités mexicaines ont levé, dans une forme très brutale, des contributions, de façon à susciter de nombreuses plaintes et réclamations de la part des étrangers et en particulier des américains, Diaz n'a pas encore levé de *prestamos* et il paraît avoir des ressources suffisantes non seulement pour entretenir ses troupes, mais encore pour acheter des défections de corps entiers de l'armée régulière.

Il serait tellement insensé de la part des forces fédérales mexicaines, placées comme elles le sont dans ces parages, d'avoir provoqué un conflit avec les troupes des Etats-Unis qu'en doit plutôt attribuer leur conduite à une trahison dans l'intérêt de Diaz qu'à une imbécile bravade.

Le gouvernement de Mexico, à moins d'être en démence, devra désavouer les officiers qui viennent de risquer ainsi de lui attirer une guerre étrangère au moment où il a de la peine à se défendre contre les révoltés intérieurs. Mais si Grant est décidé à avoir la guerre, il aura déjà donné des ordres pour envahir le territoire mexicain et il n'y aurait qu'une prompte intervention du Congrès qui pourrait arrêter les hostilités. Les circonstances nous semblent exiger impérieusement l'envoi d'une commission sur la scène du combat avec mission de rechercher l'origine et la cause première de cette échauffourée.

Le Congrès doit avoir souci de l'honneur américain et ne pas laisser impuni, un outrage au drapeau étoilé, mais encore convient-il qu'il ne prenne de détermination qu'en pleine connaissance de cause et surtout qu'il ne se laisse pas entraîner dans une guerre intempestive et impolitique, parce qu'il aura pris à quelques officiers subalternes ou peut-être à des agents stipendiés dans quelqu'intérêt obscur de provoquer un échange de coups de fusil et de canon, à l'insu et contre le désir des deux gouvernements.

MORT DE MR. STEWART.—New York vient de voir disparaître, du grand théâtre des opérations commerciales, le négociant américain le plus habile qui y ait encore figuré, l'homme le plus riche des Etats-Unis—Mr. A. T. Stewart.

Le millionnaire de la ville impériale avait soixante-treize ans, mais il était, malgré à son âge avancé, si actif, si énergique, il évitait avec un tel soin tout ce qui pouvait nuire à sa santé, que sa mort presque subite a dû étonner le monde dans lequel il vivait. On évalue à $80,000,000 la fortune qu'il laisse derrière lui. Les ventes des nombreux magasins qu'il avait ouverts s'élevaient, d'après ceux qui étaient à même de s'en faire une idée, au chiffre énorme de $50,000,000 par an, et le revenu colossal que lui donnaient ses opérations était consacré à l'achat de propriétés foncières.

Nous avons entendu dire qu'il se montrait impitoyable envers les marchands qui ne craignaient pas de lui disputer la clientèle du public, et cherchait à écraser la concurrence quand il croyait l'avoir découverte même chez les modestes détaillants.

M. Stewart n'a jamais oublié, en comptant ses monceaux d'or, qu'il n'avait emporté de son pays natal, l'Irlande, qu'une volonté de fer, une vive intelligence et un désir ardent de se créer une position dans sa patrie adoptive. Il ne s'est jamais écarté de la ligne de conduite qu'il s'était tracée au début de sa carrière, et a toujours pratiqué la plus stricte économie; aussi exigeait-il, de la part de ses employés, la même fidélité aux principes dont il assurait avoir éprouvé l'utilité, un profond respect pour l'exactitude et une obéissance aveugle à ses ordres. L'une qu'il avait manifée si adroitement se changeait, peut-être souvent, en verge de despote, et les ukases sévères qu'il lançait n'étaient peut-être pas invariablement de ceux auxquels eût songé un véritable empereur—mais il ne le croyait pas: il pensait agir, naturellement, dans son intérêt et dans l'intérêt bien entendu de ceux qu'il admettait dans ses établissements.

Le gén. Grant, lors de son élection au poste de premier magistrat de la république, se souvint de la générosité princière du grand marchand à son égard et voulut, malgré la loi, lui confier la direction du Trésor, mais le parti s'y opposa et il fallut songer à un autre serviteur. Cette nomination, qu'on a, sans doute, considérée comme une récompense méritée, à une époque où l'on ignorait le degré de capacité et les motifs qui présidaient et continueraient de présider au choix de la plupart des membres du cabinet, est aujourd'hui une preuve que M. Stewart n'était pas digne sous tous les rapports, des fonctions éminentes auxquelles le conviait le chef heureux des armées fédérales.

L'histoire proclamera-t-elle, avec ses amis, qu'il était honnête homme? Dira-t-elle qu'il a traversé la vie en faisant le bien, et qu'après sa mort les pauvres ont béni son nom? Souhaitons-le.

Tenez-vous pour averti — Le prochain
Tenez-vous pour averti — Tirage
Tenez-vous pour averti — d'Or
Vous êtes averti — A lieu
Vous êtes averti — Le 29 avril

Gros lot de $100,000
Gros lot de $100,000

Une chance sur six — Gros lot $100,000
Une chance sur six — Gros lot $100,000
Une chance sur six — Gros lot $100,000

L'ANNULATION DES ÉLECTIONS EN FRANCE.—Il semble y avoir un parti pris de la part de la majorité républicaine en France d'annuller les élections de ses adversaires. Dans quelques cas il y a en des motifs sérieux invoqués, mais dans la plupart des cas on n'a invoqué que des motifs insuffisants pour une annulation.

On sait que l'élection de M. Ornano a été annullée, la *Patrie* dit au sujet de la contestation ;

Personne n'allègue contre l'élection de l'honorable M. d'Ornano le moindre fait de pression administrative ou de pression cléricale. Ce qu'on reproche à M. d'Ornano, c'est "son action personnelle". L'accusé d'avoir arboré trop fièrement son drapeau, et d'avoir attaqué trop cruellement son concurrent devenu républicain. Aussi quelques feuilles républicaines lancent-elles, comme un ballon d'essai, qu'on invalidera cette élection.

Nous lisons dans le même journal :

Nous avons donné hier une liste de candidats contre lesquels les bureaux proposent l'invalidation ou l'enquête. Usant du droit du plus fort, les bureaux proposent encore :

L'invalidation de M. Vitalis, élu à Lodève (Hérault) ;

Celle de l'élection de M. Veillet, élu à Loudéac (Côtes-du-Nord).

Tous ces élus qu'on veut renvoyer devant leurs électeurs sont conservateurs,—*naturellement*. Le miracle continue: pas un député républicain n'est discuté, ni soumis à l'enquête, ni invalidé. Chacun d'eux est immuniné et irréprochable.

C'est merveilleux. En revanche, ce sont les conservateurs qui fournissent les victimes. Les républicains ont pour expliquer cela une excellente raison: ils sont 340 contre 185 conservateurs. Cet argument les dispense de toute autre réplique.

Quand les républicains sont les plus faibles, ils réclament la justice, la modération, la tolérance; ils veulent le respect des minorités et du suffrage; ils ne cessent de se récrier à la tribune et dans les journaux. Si par malheur ils deviennent les plus forts, ils n'admettent plus que le despotisme. On serait bien accueilli, vraiment, si l'on était assez naïf pour aller leur demander ce qu'eux-mêmes réclamaient autrefois!...

—Une dame d'Audruick (Somme) vient de donner le jour à un garçon, ayant six doigts aux mains et aux pieds.

CONCERT VAN HUFFLEN.—C'est le jeudi 20 avril, que doit avoir lieu à la salle Grunewald, le concert offert au professeur Van Huffien par ses élèves avec le concours de M. Livain, flutiste et de M. Hayen, violoniste. M. Van Huffien, qui a tenu avec honneur l'emploi de "première basse à notre Opéra il y a quelques années, a depuis, chanté dans de nombreux concerts et sa réputation comme chanteur est trop bien établie pour que nous ayons besoin d'insister sur les qualités qui distinguent son talent, l'expression dramatique et le goût. Le sympathique appui du public sera certainement acquis au bénéficiaire.

Le programme comprend pour la partie instrumentale un trio pour piano, flûte et violon, composé par notre jeune concitoyen M. G. D'Aquin, qui est en ce moment à Paris, se perfectionnant comme flûtiste et complétant ses études sur l'harmonie. M. D'Aquin qui est déjà un virtuose accompli, promet de devenir un compositeur fort distingué. Ce trio intitulé *Lamentation* nous permettra d'apprécier les progrès qu'il a faits dans la composition.

Deux fantaisies pour flûte par M. Livain et des morceaux de chant par le professeur Van-Huffien et ses élèves complètent le programme de cette intéressante soirée musicale qui, nous l'espérons, attirera beaucoup de monde.

RÊVE DES CONCERTS DU CIEL.—Sous ce titre, M. Hubert Rolling, le compositeur pianiste, vient de publier une nouvelle composition musicale qui édités à Paris a obtenu l'approbation des juges les plus compétents. Une lettre flatteuse d'Ambroise Thomas et une appréciation très élogieuse de M. J. de Conninck dans l'*Orphéon* attestent de l'estime dans lequel est tenu le talent de notre estimable concitoyen.

Nous avons eu le plaisir d'entendre M. Rolling exécuter sa dernière conception et nous ne pouvons qu'ajouter notre humble suffrage à celui des juges parisiens. Le "Rêve des concerts du ciel" est une très belle composition musicale d'une harmonie très riche et d'un style noble.

L'introduction en *la bémol majeur* représente par une ascension des notes graves aux notes les plus élevées du clavier l'esprit du croyant s'élevant vers les régions célestes. Soit un *chant d'amour* dans lequel est introduit un *cantique angélique*, d'un effet très suave, et après une variation, heureuse imitation du son des harpes et des lyres, vient l'*adoration*, marche ascensionnelle en *mi* bémol majeur, se terminant par un hymne final d'un fort brillant effet.

Cette composition fait le plus grand honneur au talent de M. Hubert Rolling, et ce qui fait honneur à son cœur, c'est qu'il destine le produit de la vente de cette belle œuvre à une institution charitable, celle des Petites Sœurs des Pauvres. Double raison pour que nous recommandions à nos pianistes de se procurer le "Rêve des concerts du ciel".

Ne manquez pas la chance

Second tirage d'or — Qui ne sème pas
Théâtre de l'Opéra, 29 avril — Ne récolte
Gros lot de $100,000 — pas
3,580 lots $502,500.
Le tout payé en or
Une chance sur six
Pour faire fortune
Qui ne risque rien — Billets $50 seulement
N'a rien — Achetez tout de suite.

UN BILLET GAGNANT.—Mr F. George, demeurant rue Claiborne, No 175 1/2, entre les rues Ste Anne et Dumaine, certifie ainsi qu'on le verra dans un avis inséré plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de L. J. P. Capla, rue Dauphine 245, entre Ursulines et St Philippe, le quart du dit billet de combinaison Nos 17, 51, 72, qui a gagné au tirage de la loterie de la Louisiane, de lundi 10 avril, le prix capital de six mille piastres, le quart afférent du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier des Opéras* :

MM. James Ray, P. J. Lefebvre, Chas. N. Ealer, Claudius Mayo, W. G. Bell, L. Skinner et Emile Danato, ont été élus, lundi dernier, membres constituant le Bureau de Police de notre ville. Tous étaient membres de l'ancien Bureau, excepté les deux derniers. Les trois derniers sont de couleur et républicains, et il y en a au moins un autre qui n'est pas Liguor blanc, et un autre qui n'est pas démocrate. Donc, ce n'est encore une victoire démocratique, ni une victoire de la Ligue Blanche.

Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser* :

—Miss Philippe Cabrol de Royville, a, nous a-t-on dit, donné naissance, le 25 du mois dernier, à trois charmantes petites filles, pesant chacune au-dessus de 6 livres. Toutes trois ainsi que la mère sont en parfaite santé. Nous félicitons les heureux parents, et aussi notre jeune ville voisine qui ne peut manquer que de prospérer à ce taux, car déjà l'année dernière presqu'à pareille époque Mme Filaupin Claudjau y a mis au monde trois garçons.

Le *Donaldsonville Chief* raconte qu'un nègre s'est mis en travers des rails sur l'habitation Lapice, et a été coupé en deux par un train dimanche dernier.

Le même journal dit que le magasin tenu par M. John Harp sur l'habitation Burbside, de la paroisse Ascension, a été la proie des flammes.

—Dans les premiers jours de sa traversée, l'*Amérique* a rencontré le navire russe *Oralto de Mystad* démâté. Les secours offerts par l'*Amérique* n'ayant pas été acceptés, le steamer a continué sa route. Le 29, un steamer allemand allant vers l'est, à la vue de la lumière électrique à bord de l'*Amérique*, a changé sa route et suivi pendant dix milles le sillage du steamer français, qu'il supposait être en feu. Jusque de l'éclat de sa lumière. Des expériences de cet intéressant appareil électrique auront lieu pendant le séjour de l'*Amérique* à New York; nous aurons l'occasion d'y revenir.

—Une affaire, qui a fait grand bruit, il y a deux ans, et qui est un peu oubliée, va occuper, de nouveau, l'attention publique: il s'agit de fraudes importantes commises, sur le marché des Halles, au détriment de la ville de Paris, depuis un très grand nombre d'années, par différents commerçants, de complicité avec des facteurs aux Halles et des préposés à la perception des taxes municipales. L'importance du préjudice causé à l'administration municipale serait évalué à fr. 400,000 par an, soit fr. 4,000,000 pour dix ans.

L'instruction est actuellement terminée, cinquante et un prévenus sont traduits devant la Cour d'assises. L'affaire viendra le 1er avril, et durera quinze jours.

—Plusieurs journaux ont déjà donné à entendre que le czar Alexandre II a conçu le projet de s'éloigner de Pétersbourg pour modifier sa santé et de confier la régence de l'empire à son fils, le grand-duc héritier. La *Gazette d'Augsbourg* confirme en termes assez précis cette grave nouvelle et elle ajoute que le czarewitch "se prépare depuis plusieurs années, avec une constante énergie, aux devoirs de souverain qui doivent bientôt lui incomber."

Le czar Alexandre est trop jeune pour qu'on ne puisse croire encore à un commencement d'abdication ; cependant la nouvelle donnée ferait croire que ce souverain désire, au moins, associer son fils à l'exercice du pouvoir impérial.—(*Patrie.*)

—Un incident assez caractéristique s'est passé dans le 7e bureau, chargé de la vérification de l'élection de M. de Tocqueville. Les conservateurs malheureux de ce dernier, M. Lavielle, a déposé une protestation constatant que, la veille de l'élection, on avait promené par les rues du chef-lieu de l'arrondissement un âne sur le front duquel apparaissait en lettres gigantesques.

—La Banque de Belgique a été obligée, pour l'assemblée générale qui doit se réunir le 28 de ce mois, de préparer son bilan. La situation financière que ce bilan constate est désolante.

On y trouve des mentions telles que celles-ci :

"Soustractions sur comptes courants, fr. 6,500,000 ; dépôts enlevés, fr. 15,500,000."

La Banque ajoute qu'elle compte sur fr. 3,300,000 de restitutions probables.

Le vol constaté s'élèvera donc au chiffre de 18,800,000.

M. Fortamps, gouverneur de la Banque, a hypothéqué, pour fr. 1,600,000 le magnifique hôtel qu'il possède avenue de la Toison-d'Or, afin de verser cet argent à la caisse de la Banque.

On dit que le comte de Flandre, frère du roi Léopold II, serait disposé à l'acheter.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Bureau des Ecoles.

Le Bureau des écoles se réunira ce soir pour se recomposer. Il y a plusieurs vacances à remplir.

Brown, le pseudo-surintendant de l'instruction publique a déjà renommé Longstreet, Tracy et Rey dont le terme avait expiré.

Prochain départ de Kellogg.

Le pseudo-gouverneur s'en va, non pas en guerre, mais à Washington, où le comité exécutif national radical a besoin de le voir, pour savoir de lui s'il n'est pas possible d'escamoter encore une fois l'élection de la Louisiane.

W. P. Kellogg partira dans cinq ou six jours.

Arrestation.

Tommy Dolan, alias Crazy Tom, a été arrêté pour avoir offert en vente un journal immonde publié à la Nouvelle-Orléans qui s'appelle la Gazette.

Nominations par Kellogg.

Le pseudo-gouverneur Kellogg a fait les nominations suivantes :

Pour la paroisse Union, village de Farmersville, James A. Ramsay, maire, John W. Lee, H. Brown, Th. S. Gilbert et John R. Halstead, aldermen.

Pour St. Martinville, Numa Bienvenu, David Gagrio, Alcide Veazie, Samuel Thomas et Adophe Prad, aldermen ou conseillers.

Monroe, paroisse Ouachita, S. W. Woods, alderman, à la place de L. B. Bofferschon, décédé.

Tentative d'assassinat.

Dans la nuit de samedi, un homme nommé Hardin Morris était assis sur le pas de sa porte, à Gretna, lorsqu'un nègre inconnu s'est approché de lui et lui a demandé si son nom était Morris. Recevant une réponse affirmative, le bandit a frappé sa victime sur la tête avec un fléau et lui a donné immédiatement après un coup de poignard à la figure.

On ignore la cause de cette audacieuse tentative d'assassinat, et le bandit noir s'est enfui sans que sa victime ait pu distinguer ses traits.

Les propriétaires fonciers en conseil.

Le comité exécutif des propriétaires fonciers s'est réuni hier soir à la salle Grunewald, sous la présidence de Mr Archibald Mitchell. Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et approuvé.

Le comité exécutif s'est borné ensuite à adopter sa nouvelle constitution section par section, et s'est ajourné après être resté quelques minutes en séance secrète.

Arrestation importante.

Le capitaine L. Malone, chef du service de sureté de la police, a arrêté hier à midi, rue Carondelet, un jeune homme âgé de dix-sept ans, nommé F. A. Munich, qu'il accuse d'avoir volé $1965 à un jeune commis de la maison Loch & Cordes, le 6 de ce mois.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que ce commis, qui avait à la main droite un livret dans lequel il avait placé des billets de banque et des chèques, a été assailli rue Gravier, à deux heures et demie de l'après-midi, par un inconnu, qui l'a frappé par derrière avec un instrument contondant, et qui l'a dépouillé.

Si le capitaine Malone a trouvé le voleur et que celui-ci soit réellement ce Munich, qui n'a pas plus de dix-neuf ans, la capture est excellente, et nous félicitons la société d'être délivrée d'un bandit aussi précoce.

Larcins.

Hier après-midi, vers deux heures et demie, un certain John Donohue a été arrêté à l'angle des rues Bolivar et Poydras, accusé par Mme Behan d'avoir volé $100 en billets de banque.

M. J. S. Tully a fait arrêter, hier après-midi, à quatre heures, au No 27 rue Carondelet, une femme nommée Caristine Hemmond, qu'il accuse d'avoir volé des papiers importants et des livres de droit.

C'était un métropolitain.

Dans notre numéro de dimanche, nous racontions qu'un personnage répondant au nom de W. J. O'Donnor, ou Connor, avait mis toutes traditions de bandit, était entré dans un *car* de l'Avenue de la Louisiane, et que ne pouvant pas persuader au driver, qui n'en pouvait mais, de hâter son départ, il lui avait donné tranquillement un coup de poignard.

Nous apprenons que ce bandit n'est autre qu'un agent de police. Il est vrai qu'il a été déchargé par le magistrat de notre dire que la police métropolitaine est composée aux deux tiers de gens de sac et de corde.

Gare la bombe !

Il y aura ce soir, au Mechanics Institute, une réunion du "Southern Republican Club.". Nous conseillons aux reporters de préparer leur ouvrage. Il y aura sans doute des morts à compter.

Querelle entre jeunes garçons.

Vers neuf heures, hier soir, une difficulté est survenue à Jefferson entre le fils du sergent Chaumette de la police, et un autre jeune garçon de son âge. Ce dernier a reçu un coup de couteau et a été dangereusement blessé. Le jeune Chaumette a été enfermé au poste du septième precinct.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

Mr. Brown, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Mr Bunny, administrateur du département des assessements, présente le rapport du comité d'experts chargé de faire l'estimation des propriétés de la ville qui servent de cases à pompes au département de l'incendie. Ce comité est composé de MM. P. L. Bonny et Ernest Miltenberger, représentant la ville de la Nouvelle-Orléans, et de MM. T. O'Connor et P. Ruche, représentant l'association charitable des pompiers. Les propriétés ont été évaluées à $85,000, et le rapport est référé au comité général des administrateurs.

Mr Burke, administrateur du département des améliorations soumet le rapport suivant du voyer de la ville :

Nlle-Orléans, 10 avril 1876.

Mon cher monsieur,—Dans votre lettre du 3 courant vous me demandez mon opinion sur l'influence que peuvent avoir les eaux de la crevasse de Bonnet Carré, en égard au lac Pontchartrain et au fleuve.

Vous demandez également, si je pense que les derrières de la ville pourraient être noyés dans le cas d'une bourrasque sur le lac.

Je crois que la situation est grave et que dans la condition actuelle des levées de protection, on devrait les renforcer sans retard.

Il est clairement démontré que la crevasse de Bonnet-Carré a pour effet d'élever le niveau de l'eau dans le lac Pontchartrain, parce que les rigolets ne suffisent pas pour permettre aux eaux du Mississippi de s'écouler à l'égale de la crue.

Ceci la troisième année que pareil fait se renouvelle, sans compter la crevasse de 1871, et l'on pense avec raison que l'accumulation des bonnes eaux du Mississippi dans le lac Pontchartrain finira par produire un dépôt considérable de sable qui diminuera d'autant la profondeur du bassin.

Le volume d'eau qui provient de la crevasse de Bonnet Carré étant à peu près le même chaque année et le dépôt de sable augmentant en proportion, il est facile de prévoir que le lac ne pourra plus, à une époque peu éloignée, contenir l'énorme masse d'eau qui ne s'écoule que lentement par les rigolets.

Les observations qui ont été faites à ce bureau pendant la crevasse de 1874, pendant la crevasse, l'eau du lac était à quatre pieds et six pouces au-dessous du niveau de la colline de la métairie; en 1875, à quatre pieds et demi ; cette année, à trois pieds de ce niveau ; et cette année, l'eau n'est qu'à trois pieds et six pouces et demi au-dessous de la colline de la métairie.

Ce qui démontre que ma théorie relativement au dépôt de sable dans le lac est basée sur des données sérieuses.

Dans la condition actuelle du lac Pontchartrain, lorsque l'eau est à deux pieds au-dessus du niveau habituel, il est à craindre, que dans le cas où il y aurait un violent orage, comme en juin 1871, les eaux, gonflées par le vent, traverseraient même la barrière naturelle de la colline de la Métairie et inonderaient la plus grande partie de la ville.

Je conseillerais donc instamment au Conseil de faire exhausser sans retard toutes les levées de protection, qui sont trop basses, afin de mettre leur crête au moins au niveau de la colline de la Métairie.

Je vous soumets en même temps que cette lettre un tableau des levées, indiquant les points les plus faibles, et vous informant du montant qu'il sera nécessaire de débourser pour accomplir ce travail.

Respectueusement,

THOS. L. HARDEE,
Voyer de la ville.

La lettre de Mr Hardee est référée au comité général des administrateurs.

La cour dite Supérieure de District n'ayant pas encore donné sa décision, relativement à la question de la légalité de la taxe spéciale du chemin de fer du Pacifique, une injonction défend aux administrateurs de voter sur l'ordonnance prescrivant une élection, conformément à l'acte 20 de la Législature de 1876, avant que le tribunal ait prononcé son arrêt.

Après quelques débats peu importants le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—11 avril 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin	77	11
Midi	77	25
3 P. M	77	25
6 P. M	75	24

DUEL SUIVI DE MORT.—On écrit de Longwy au *Moniteur de la Moselle* :

"Samedi dernier, sont arrivées dans notre ville plusieurs personnes de Paris. Après s'être reposées quelques instants à l'hôtel de l'Europe, elles se firent transporter, dans deux voitures, sur le territoire luxembourgeois, à 8 kilomètres de cette ville. Là, un duel à l'épée a eu lieu entre deux de ces personnes, nommées Ollivier et Feuillade, tous deux rentiers à Paris. Après quelques passes, M. Ollivier fut atteint en pleine poitrine et M. Feuillade dans la hanche droite. Les deux blessures étant mortelles, les deux adversaires furent immédiatement transportés dans les deux maisons isolées qui sont situées près de la frontière. M. Ollivier expira bientôt après. M. Feuillade, dont la blessure avait été pansée, fut placé dans une voiture ; le cadavre de son adversaire fut mis dans l'autre voiture et la société reprit le chemin de Longwy. M. Ollivier est un homme de vingt-huit ans, marié.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LE SERVICE DE LA DIVISION EST DE LA "LIGNE MOBILE" qui aura lieu à partir de samedi 16 du courant, époque à laquelle les trains express transportant la malle des Etats-Unis et le Great Southern Express partiront du bout de la rue du Canal à 6 heures 45 au matin, et à 5 heures de l'après-midi, avec les chars-palais allant en droite ligne via la voie d'Atlanta à Washington et Baltimore, et par la voie de Nashville et Louisville jusqu'à Cincinnati, ne faisant qu'un seul changement, avec double connexion chaque jour jusqu'au terrain de l'Exposition du Centenaire, New York, Boston et autres villes de l'Est et de l'Ouest.

Ce changement de service mettra à même les voyageurs de se rendre à Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

UN JOUR DE TRAVAIL

sera gagné en prenant ce service de transport, en outre que le voyage offrira plus de confort et de sûreté—ce qui n'a jamais été le cas.

On peut obtenir des billets pour le trajet sur toute la ligne, en s'adressant à W. H. FIELD, à l'angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

11avril—au16.

Battez le fer quand il est chaud
Battez le fer quand il est chaud
Tentez la fortune
Tentez la fortune

Samedi 29 avril
Samedi 29 avril
Prochain grand tirage d'or
Prochain grand tirage d'or
Cie de la Loterie de la Louisiane
Cie de la Loterie de la Louisiane

—67—

Maladies accidentales.—La dyspepsie, la constipation et la bile, aussi bien que les désordres du système nerveux et des organes urinaires, réagissent par sympathie sur le cerveau, causant fréquemment un degré d'abattement moral très voisin de la démence. Le plus sûr moyen de bannir les "vapeurs noires" ainsi produites, est d'employer cet antidote infaillible contre les dérangements du corps et la lourdeur de l'esprit, les "Hostetter's Stomach Bitters." Ces Bitters, qui ont une grande force corrective tonique, dissipent les maladies dont nous parlons avec plus que beaucoup d'autres, et restaurent la force du moral qui accompagne toujours une bonne santé et qui en est le signe. Ils donnent en même temps à la constitution une vigueur qui est la plus sûre garde contre le mal et la meilleure garantie d'une longue vie. Les vieillards et les infirmes, les malades et les convalescents tirent de grands avantages de l'emploi des "Bitters."

Entrepôt de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et tachetées.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ÉTOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yards.
A. BROUSSEAU & SON.
2 avril—3f DMVFP.

GRUNEWALD HALL
QUATRE GRANDS CONCERTS.
Dimanche, Lundi et Mercredi Soir,
16, 17 et 19 Avril,
MERCREDI, A MIDI,
GRANDE MATINÉE,
PAR LE CÉLÈBRE
Corps de Musiciens militaires allemands,
Composé de 40 artistes.
DIRECTEUR.....M. CARL BECK.
Les artistes portent le grand uniforme du "German Rifle Guard."
Les trois corps de musique ont été pris des fameux 26e et 3te régiments d'infanterie allemande, expressément pour concourir à
1876.....l'Exposition du Centenaire.....1876
Entrée.....$1.00
Sièges réservés.....1.50
Les sièges réservés sont en vente au Grunewald Hall.
Les portes s'ouvriront à sept heures. Le concert commencera à 8 heures.
12avril—7f

Au Public.
Nlle-Orléans, 11 avril 1876.
LE soussigné certifie qu'il était porteur de l'un du billet combinaison Nos 17, 51, 72,—classe 85 de la loterie de l'Etat de la Louisiane,—billet qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres, lundi, 10 avril 1876. Le dit quart a été réalisé 25 cents au bureau de L. J. P. Capla, No 245 de la rue Dauphine, entre les rues Ursulines et St Philippe. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
F. GEORGE,
Résidence, No 175 1/2 de la rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. 12 avril.—1 S. PP.

Agence pour la vente du Croquet à la Nlle-Orléans.
RÉDUCTION DE PRIX POUR LA SAISON DE 1876.
$3